



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51047>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-51047**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes Les Rives de la Laurence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24330124900054

Ville : Saint-Loubès

Code postal : 33450

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/608369?orgAcronyme=INTERCO_33_86

Identifiant interne de la consultation : 2026MAPA09

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Communauté de Communes Les Rives de la Laurence

Adresse mail du contact : marchepublic@rivesdelalaurence.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 556789111

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Détaillé dans le RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 15/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Autorité locale
Critères d'attribution : Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REALISATION DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71630000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Cette consultation est la relance de la consultation du marché 2026MAPA05 à la suite d'une déclaration sans suite. L'accord-cadre a pour objet la réalisation des différents contrôles des installations d'ANC, à savoir : • pour les installations neuves ou à réhabiliter, l'examen préalable de la conception (donnant lieu à l'attestation de conformité du projet au regard des prescriptions réglementaires, à joindre obligatoirement au dossier de demande d'autorisation d'urbanisme) et la vérification de l'exécution ; • pour les autres installations, la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien, dans le cadre des contrôles périodiques et des ventes immobilières. Le titulaire assurera par ailleurs les missions de communication, d'information et de conseil auprès des usagers du service, et, d'une façon générale, assurera auprès de la collectivité maître d'ouvrage l'assistance technique. Lieu d'exécution des travaux : Communes de Beychac-et-Caillau (33750), Montussan (33450), Sainte-Eulalie (33560), Saint-Loubès (33450), Saint-Sulpice-et-Cameyrac (33450), Yvrac (33370). Ce périmètre représente environ (estimatif non contractuel) 2088 installations d'ANC à contrôler sur 4 ans, et une moyenne de 22 nouvelles installations d'ANC ou à réhabiliter chaque année.

Lieu principal d'exécution du marché : (33) Gironde

Durée du marché (en mois) : 40

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Cette consultation est la relance de la consultation 2026MAPA05 à la suite d'une déclaration sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026